Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 82 (2020)

Heft: 11

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'assemblée générale qui devait se tenir le 11 novembre 2020 au restaurant Krone, à Pfyn, est definitivement annulée.



AG

L'assemblée générale qui devait se tenir le 18 novembre 2020 à l'auberge St. Urs und Viktor, à Walterswil (SO) est annulée.



L'assemblée générale qui devait avoir lieu la première semaine de décembre à l'auberge de Schönbühl sera remplacée par un vote par écrit.



L'assemblée générale du 5 décembre est annulée. Le comité tiendra les membres informés de la suite des opérations.





Examen pour le permis de catégorie F/G

La section des Deux Bâle de l'ASETA organise les cours préparatoires en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G pour les jeunes gens qui auront 14 ans en 2020 (nés en 2006), ou plus âgés. Cours préparatoire: mercredi, 04.11.2020; examen: samedi, 21.11.2020

Lieu du cours: centre de formation d'Ebenrain, Sissach, Kurslokal 1 Lieu de l'examen: Motorfahrzeugprüfstation (MFP), Münchenstein Prix: CHF 40. – pour les membres (CD didactique de CHF 40. – non inclus), CHF 80.– pour les non-membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus). Inscription: au plus tard 30 jours avant le début du cours auprès de Marcel Itin, Hof Leim 261, 4466 Ormalingen, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch; merci d'indiquer les dates du cours et de naissance



FR

Campagne pour la sécurité routière 2020

Les tests des systèmes de freinage effectués sur les chars et remorques de tout genre, 30 ou 40 km/h, sont cofinancés par un montant de CHF 50.- par essieu. La liste des ateliers agréés peut être consultée sur www.agrotecsuisse.ch. Seuls les convois équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques peuvent être testés.

Nouvelles immatriculations 40 km/h: afin d'encourager les agriculteurs à immatriculer leurs chars et remorques à 40 km/h, nous soutenons toute nouvelle immatriculation avec un montant de CHF 50.- par essieu. Ceci est valable pour toutes les premières immatriculations.

Nouveauté en 2020: installation de systèmes caméra frontale et moniteur À la suite de l'introduction de la nouvelle réglementation de mai 2019 sur les porte-à-faux avant, nous offrons CHF 100.- pour chaque acquisition d'un système caméra frontale et moniteur homologué. Pour plus d'informations sur ces systèmes, la gérance de l'AFETA/FVLT se tient à disposition. Pour toutes ces demandes, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture pour les tests et l'achat d'une caméra ainsi que pour les nouvelles immatriculations une copie du permis de circulation à l'adresse suivante : AFETA/FVLT, Samuel Reinhard, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux-



Permis de conduire de catégorie G pour la conduite de véhicules agricoles

Le permis de catégorie G permet aussi de conduire des cyclomoteurs. La réussite des examens théoriques donne également accès au permis de catégorie F.

La formation se base sur l'Ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC) du 27 octobre 1976. Depuis le 1er janvier 1977, tous les conducteurs de véhicules à moteur agricoles sont soumis à l'obligation de posséder un permis. Sur la voie publique, l'âge minimal requis pour conduire des véhicules automobiles agricoles (à une vitesse maximale de 40 km/h) est de 14 ans révolus. Les candidats de cet âge (ou plus âgés) doivent passer avec succès un examen théorique simplifié pour obtenir le permis les autorisant à le faire. En hiver 2021, la section glaronaise de l'Association suisse pour l'équipement technique de lagriculture (ASETA) proposera à nouveau des cours de formation, suivis des examens théoriques mis sur pied par l'office cantonal de la circulation routière. Les jeunes filles et les jeunes gens qui auront 14 ans au cours de l'année 2021 (nés en 2007 ou auparavant) peuvent les suivre, mais ne recevront le permis de conduire qu'après leur anniversaire (pour autant qu'ils réussissent les examens). Les participants plus jeunes ne seront pas admis.

Si les inscriptions sont assez nombreuses, les cours seront organisés à Nafels et à Schwanden. Le troisième demi-jour, avec les examens, est fixe pour tous les participants à l'office cantonal de la circulation routière, à Schwanden. La durée du cours (examens inclus) est de trois demi- jours (environ 3¾ h).

Prix: CHF 70.- (documents de théorie et CD didactique distribués au début du cours inclus) pour les membres de la section glaronaise (CHF 95.pour les non-membres), encaissé le premier jour de cours par le responsable. Les frais d'examens et de permis (non compris dans le prix du cours) s'élevant respectivement à CHF 30.- et à CHF 65.- sont facturés par l'office cantonal de la circulation routière.

Cours 1: Näfels, Rest. Schützenhof, 16.01.2021, de 8 h 15 à 12 h 00 13.02.2021, de 8 h 15 à 12 h 00 Näfels, Rest, Schützenhof, Schwanden StVA, 13.03.2021, de 13 h 30 à 17 h 15 Cours 2: Schwanden StVA, 16.01.2021, de 13 h 30 à 17 h 15 Schwanden StVA. 13.02.2021, de 13 h 30 à 17 h 15 Schwanden StVA. 13.03.2021, de 8 h 15 à 12 h 00

Inscription: envoyer les formulaires blancs dûment remplis (voir info@vlt-sg.ch) dès à présent et jusqu'au 8 janvier 2021 au plus tard à l'adresse Strassenverkehr



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: cours de préparatiion à l'examen théorique du permis de conduire de cyclomoteurs ou de tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plaate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.pour les membres et CHF 90. – pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

Mercredi 25 novembre à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30 Mercredi 16 décembre à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.-

Cours de base de scooter et moto: à Büron et à Sursee, CHF 300.pour les membres et CHF 320.- pour les non-membres

Prochain cours:

n° 609: samedis 21 (de 7 h 30 à 11 h 30) et 28 novembre (de 12 h 00 à 16h 00), ainsi que samedi 5 décembre (de 8 h 00 à 12 h 00

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf, CHF 220.- pour les membres et CHF 240.- pour les non-membres. **Prochain cours:** au printemps 2021. Les cours sont en train d'être planifiés. Le calendrier sera publié sur le site www.lvlt.ch.

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Formation des scootéristes et motocyclistes: des modifications importantes y seront apportées à partir du 1er janvier 2021. Les formations dont les cours de sensibilisation aux problèmes du trafic routier auront une durée de validité illimitée. L'âge minimum sera adapté à celui en vigueur dans l'Union européenne. Ainsi, les jeunes scootéristes et motocyclistes pourront chevaucher des petites cylindrées (max 50 cm³/45 km/h) dès leur quinzième anniversaire, puis de motos de 125 cm³ à seize ans. Vous trouverez des indications plus détatillées sur le site www.lvlt.ch.

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons. Le prochain cours intensif commence probablement le 11 décembre 2020 à Lucerne.

Informations et inscription (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): Auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch



Cours théoriques 2020 pour le permis M/G

Les examens se déroulent à l'office de la circulation routière, à Frauenfeld, Amriswil ou à Kreuzlingen. Les examens en vue des permis de cyclomoteur de catégorie M et de tracteur de catégorie G (jusqu'à 30 km/h) peuvent être passés au plus tôt un mois avant le quatorzième anniversaire.

Les cours durent deux demi-jours, afin de préparer les jeunes conducteurs de manière optimale aux examens. Ils ont lieu le samedi matin et le mercredi après-midi. Des formulaires de demandes peuvent être demandés dans n'importe quel poste de police ou à l'office de la circulation routière, à Frauenfeld et à Amriswil.

N°	Lieu	Cours M/G	Cours M/G
		Samedi	Mercredi
		de 8 h 30 à 11 h 30	de 13 h 30 à 16 h 30
		(mercredi après-midi	(samedi matin
		de 13 h 30 à 16 h 30)	de 8 h 30 à 11 h 30)
1	Friltschen	Samedi 05.12.2020	Mercredi 16.12.2020

Prix: CHF 70. – pour les enfants de membres de la section thurgovienne et CHF 90.- pour les non-membres, CD didactique et questions officielles d'examens inclus. Les taxes d'examen de l'office de la circulation routière seront facturées séparément. Envoyer le talon dûment rempli à VTL/Landtechnik, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen.



7G

Cours de base sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques

Ce cours de deux jours enseigne maniement sûr des chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques selon les directives de la Suva. Objectifs: certificat Suva pour ces deux machines (R1, R4), un jour pouvant être comptabilisé pour la formation OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs). Conditions : être âgé au minimum de 18 ans et bénéficier d'une expérience pratique des machines.

Dates: lundi 11 et mardi 12 janvier 2021 (premier cours); mercredi 13 et 14 janvier 2021 (deuxième cours).

Prix: CHF 660. – pour les membres de la section zougoise et CHF 700. – pour les non-membres, dossier de cours et repas inclus.

Inscription: Beat Betschart, 041 755 11 10, www.natuerlich-zug.ch



SG









Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2020

Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

Lieu de cours 1er journe Après-mi	+ examen
Niederbüren, Schulh. Probelokal Sa 14.11.202 SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim/StVA Winkeln	20 23.12.2020
Kaltbrunn, Rest. Löwen Me 25.11.202 Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	20 16.12.2020
Mosnang, Oberstufenzentrum Sa 12.12.202 SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	13.01.2021
St.Peterzell, Schulhaus Me 20.01.202 SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	21 10.02.2021
Wittenbach, Oberstufenzentrum Me 27.01.202 Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	24.02.2021
Neu St. Johann, Klostergebäude Sa 06.02. 202 Kaltbrunn Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	21 10.03.2021
Niederbüren, Schulh. Probelokal Sa 20.02.202 SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	21 17.03.2021
Wangs , Parkhotel Sa 27.02.202 Wangs , Parkhotel/StVA Mels	24.03.2021
Trogen Me 03.03.202 Trogen / Trogen StVA Trogen	21 31.03.2021
Widnau, Rest. Rosengarten Sa 27.03.202 Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA	21.04.2021
Kaltbrunn, Rest. Löwen Me 07.04.20. Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn	21 05.05.2021
Mosnang, Oberstufenzentrum Sa 24.04.20. SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	21 19.05.2021
St.Peterzell, Schulhaus Sa 08.05.20. SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA	02.06.2021
Wangs , Parkhotel Sa 15.05.202 Wangs , Parkhotel/StVA Mels	09.06.2021

Formation sur les transports d'animaux

Formation non reconnue OACP

Cette formation doit impérativement avoir été suivie (et est à renouveler tous les trois ans) dès que l'on effectue un transport de bétail pour des tiers pour satisfaire la loi fédérale sur la protection des animaux. Elle est valable avec des véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes. L'attestation de cette formation est nécessaire pour effectuer des transports d'animaux avec une Jeep tractant une remorque ou des véhicules de livraison. Un permis de conduire de catégorie B ou BE est requis.

Formation reconnue OACP

Cette formation est nécessaire pour effectuer des transports d'animaux avec un camion. Un permis de conduire de catégorie C ou CE est requis. Dates de cours: mercredis 4 et 11 novembe 2020, mardi 8 décembre

2020 et lundi 1er février 2021, de 8 h 00 à 16 h 30 Lieu de cours: Berufsfachschule, à Ziegelbrücke

Prix: CHF 270. – sans attestation OACP; CHF 360. – avec attestation OACP Inscription: VLT-SG, Eliane Müller, Azmoos, courriel: info@vlt-sg.ch,

tél. 081 783 11 84, informations: www.vlt-sg.ch

Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

Lieu de cours: Oulens-sous-Échallens

Contact: ASETA - Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

Lieu de cours: Strickhof, Lindau. Contact: SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch

Et nous proposons une offre spéciale par mois aux membres de l'ASETA.

Mallette à outils 61 pièces



F 176.00

au lieu de CHF 220.00 (Prix incl. 7,7 % TVA) Offre valable jusqu'au 10.12.2020 ; Livraison avant Noël

n° article 02.0010

Boîtier en plastique robuste avec charnières et serrure en métal

Profitez maintenant et commandez :

par téléphone, e-mail ou sur le shop online de notre site Internet! Veuillez indiquer votre numéro de membre ASETA.

Directement vers l'offre :





Nous sommes le centre de compétence pour la sécurité au travail et la protection de la santé dans l'agriculture et les domaines apparentés.

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) Grange-Verney 2 | 1510 Moudon

+41 21 557 99 18 | spaa@bul.ch | www.spaa.ch

Ambassadeurs

Une troupe de gamins de deuxième année vient de quitter le Lobärghof, à Ersigen (BE), et profite du panorama sur les Alpes et le Jura. Roman Strahm, jeune agriculteur né en 1989, vient de leur montrer sa ferme. Les écolières et écoliers ont fait connaissance avec la quarantaine de laitières, leurs veaux, plus Roxana, la jeune génisse que Roman et Lisa ont reçue pour leur mariage le 29 mai 2020. Il y a aussi les deux poneys, le chien et 2000 poules pondeuses, sans oublier les machines pour la culture de pommes de terre, de céréales et de fourrage. À l'étable, les mioches ont pu voir comment on affourage l'ensilage au bétail et explorer la salle de traite en tandem. « À l'école, mon filleul a proposé de visiter la ferme quand le sujet de l'agriculture a été abordé. Pour ma femme et moi, c'est bien sûr l'occasion d'améliorer l'image de la paysannerie auprès de la population. Nous n'avons pas dit non! » Depuis lors, trois classes sont déjà venues visiter les lieux.

Le jeune couple se considère comme un ambassadeur de l'agriculture et maintient un contact étroit avec ses clients pour leur faire comprendre leurs préoccupations. Les œufs sont vendus en direct. Les deux jeunes agriculteurs discutent beaucoup de leur métier avec leurs collègues. Lisa est ambulancière de son premier métier; elle est aussi paysanne diplômée de l'école d'agricultrices de Langenthal (BE) et se prépare à passer l'examen supérieur. « C'est important que je puisse parler d'agriculture en toute connaissance de cause. Avec mon mari, mais aussi avec les gens de l'extérieur. »

Le couple va franchir une nouvelle étape. Il doit reprendre la ferme le 1er janvier 2021. « Nous avons décidé de fonder une société simple. Cela nous permettra de participer tous deux, sur pied d'égalité, à la prise de décisions. Je trouve ça cool », dit Roman Strahm. En 2014/2015, les parents ont imprimé le cap de la ferme avec la construction de la nouvelle étable. La production de lait et d'œufs sont deux solides piliers. Les parents ont déjà emménagé dans le « stöckli ». Maman sera employée à titre permanent, papa aura un salaire horaire. Les préparatifs sont bien avancés, frères et sœurs sont tenus informés et sont impliqués dans le processus. «Il est important de discuter cartes sur table avec la génération des parents », disent les deux jeunes agriculteurs bien conscients de leur nouvelle responsabilité.

« Mais le plus important, c'est d'être heureux », s'accordent-ils à affirmer. Ils continueront à s'adonner à leurs passe-temps, elle à suivre les marches populaires et faire des excursions en montagne, lui à pratiquer le hornuss, le ski et... le battage de céréales pour une entreprise de travaux agricoles. Tous deux apprécient aussi de partir en promenade et en voyage dans leur vieux bus VW.

Propos recueillis par Dominik Senn

Les cours proposés par l'ASETA et le SPAA







Cours de conduite « G40 »

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite « G40 » est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des courses agricoles. Le cours de conduite « G40 » de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes



(OFROU) et sera inscrit dans le permis de conduire. **Inscription:** sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).





Formation continue OACP

Lieu: Riniken (AG)

Formation obligatoire des conducteurs de poids lourds **Inscription:** sur les sites www.agrartechnik.ch et www. fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).







Cours de conduite Ecodrive

Conduite économique de véhicules agricoles

Inscription: www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch





Cours de pilotage de drones

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www. fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours





Cours de soudure

Lieu: Riniken (AG)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux avancés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www. fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



SPAA Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur le site

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

Impressum

82e année

www.agrartechnik.ch

Éditeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Salzmann, président et conseiller aux États D' Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: 056 462 32 00

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch

Heinz Röthlisberger:

heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnements et changements d'adresse

Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken Tél.: 056 462 32 00, fax 056 462 32 01

www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

D' Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31 5223 Riniken (AG) Tél.: 079 207 84 29

roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Alex Reimann Vente d'annonces Tél.: 079 607 46 59 inserate@agrartechnik.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2020

Rabais pour la parution simultanée dans

Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG Sulzstrasse 10-12 9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres de l'ASETA Étranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal « Rouler en mode autonome »

L'automatisation et les machines sans conducteur ont un grand potentiel dans l'agriculture. Mais ils ne peuvent pas fonctionner sans les agriculteurs qui doivent les gérer.

L'édition 12 2020 paraîtra le

17.12.2020.

Clôture de la rédaction: 30.11.2020 Clôture des annonces: 07.12.2020